



Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue

DROIT DU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL

Communiquer les principaux thèmes de la législation du travail en Suisse.
Permettre une meilleure approche des situations et améliorer leur règlement.

PUBLIC

Aux employés du secteur privé et toute personne intéressée par ses droits et ses devoirs au travail.

CONTENUS

Contrats, conventions collectives de travail, code des obligations, droits et devoirs des employés et des employeurs, salaires, vacances, heures supplémentaires, licenciements, conflits du travail, tribunaux des prud'hommes et OCIRT.

INTERVENANT-E

Maître Tania NICOLINI, avocate et Maître Christian BRUCHEZ, avocat.

DATES ET HORAIRES

En journée :

Les 6 et 13 mai 2014 de 9h à 17h

En soirée :

les 14 et 28 octobre, 11 et 18 novembre, 2 et 9 décembre 2014 de 18h30 à 20h30

PRIX

Fr. 300.- (Fr. 225.- pour les membres UOG)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

sur notre site www.uog.ch ou au 022 733 50 60

